

Charte d'engagement pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Préambule : Cette charte affirme l'engagement de notre organisme de formation à garantir l'accessibilité et l'inclusion pour toutes les personnes en situation de handicap. Nous reconnaissons l'importance de fournir un environnement d'apprentissage équitable et accessible à tous.

1. Engagement Institutionnel : Notre organisme s'engage à promouvoir et à mettre en œuvre des politiques et des pratiques favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

2. Formation et Sensibilisation du Personnel : Nous assurons la formation et la sensibilisation régulière de notre personnel aux besoins spécifiques des personnes handicapées et aux meilleures pratiques d'accessibilité.

3. Accessibilité des Infrastructures : Nous nous engageons à maintenir et à améliorer l'accessibilité de nos infrastructures, en veillant à ce que nos locaux, équipements et ressources soient accessibles à tous.

4. Adaptation des Programmes de Formation : Nos programmes de formation seront conçus et adaptés pour répondre aux besoins variés de tous les apprenants, en tenant compte des différentes formes de handicap.

5. Soutien et Accompagnement Individualisé : Nous offrons un soutien et un accompagnement individualisé aux apprenants en situation de handicap pour assurer leur réussite et leur intégration.

6. Collaboration avec des Experts en Accessibilité : Nous travaillons en étroite collaboration avec des experts en accessibilité et des associations de personnes handicapées pour améliorer continuellement nos pratiques.

7. Communication Inclusive : Nous nous engageons à utiliser des moyens de communication inclusifs et accessibles, en veillant à ce que nos informations soient disponibles pour tous.

8. Évaluation et Feedback : Nous mettons en place des mécanismes pour évaluer régulièrement l'efficacité de nos mesures d'accessibilité et pour recueillir les retours d'expérience des personnes concernées.

9. Engagement à Long Terme : Notre organisme s'engage dans une démarche à long terme pour l'accessibilité et l'inclusion, reconnaissant que c'est un processus continu d'amélioration.

10. Responsabilité et Transparence : Nous rendons compte de nos progrès en matière d'accessibilité et de nos initiatives d'inclusion, en faisant preuve de transparence dans nos actions et nos communications.

Fait le 09 janvier 2024 à Chevilly Larue

Laurent JAILLANT, Directeur Général

ASTERIA BUSINESS SCHOOL
3 rue du Caducée
94550 CHEVILLY-LARUE



ASTERIA

3 rue de Caducée 94550 CHEVILLY LARUE - Tél. : 03 39 64 01 75

ASTERIA – SAS au Capital de 10 000€ membre de l'établissement d'enseignement supérieur privé membre du Collège de Paris

<https://www.asteria-business-school.com>

N° Siret : 910 544 063 00027 - N° APE 8559 A – V1. 09012023 – N° TVA : FR69910544063